



## Arnaque à la western union

Par **Godec**, le 15/11/2010 à 18:45

Bonjour,

Je viens d'être victime d'une arnaque à la Western Union. Je suis entrée en contact avec la pseudo-proprétaire d'un appartement que je voulais louer pour mon frère. La personne m'a dit que, en difficulté et éloignée pour mission à Ouagadougou, elle avait besoin que je verse la caution et le premier loyer en avance pour garantir l'affaire, mais qu'elle ne pourrait toucher l'argent, puisque je ne lui communiquerais les codes et les questions-réponses confidentielles qu'à l'issue de la visite. Il s'agissait juste d'une garantie pour son mari. Je me suis laissée attendrir, car elle semblait avoir effectivement de gros problèmes avec son époux.

J'ai donc effectué deux mandats de respectivement 700 et 660 euros (plus les frais), sûre que, ne donnant ni les codes ni les questions-réponses confidentielles, elle ne pourrait toucher l'argent tant que ne l'aurais pas décidé. Or il se trouve que tout a été touché, alors même que, sentant l'arnaque, je voulais tout annuler.

Quel recours ai-je, non seulement contre l'escroc mais aussi contre la Western Union, qui a délivré de l'argent sans les précautions indispensables et contractuelles ?

Merci de votre aide.

Par **mimi493**, le 15/11/2010 à 19:25

Portez plainte pour l'escroquerie

LRAR à Western Union de mise en demeure de rembourser du fait qu'ils ont payé le mandat aux personnes sans le code (en espérant que vous pourrez prouver ça).

Et maintenant, vous savez : tout ce qui passe par ce type de paiement c'est une arnaque

Par **Chloée**, le **15/11/2010** à **19:33**

Bonsoir,

Je suis journaliste pour NRJ12 et je prépare un reportage sur les arnaques et notamment l'arnaque aux faux appartements. Votre témoignage m'intéresse. Pouvez-vous me contacter pour que je vous explique plus longuement mon sujet?

Merci

Cordialement,

Chloée (chloeealexandre@gmail.com)

Par **arnaquewesternunion**, le **06/07/2011** à **10:55**

Nous avons monté un collectif composé de personnes s'étant faites escroquées par le biais de western union et d'avocats, juristes, associations afin de faire porter la voix de ces premiers au sein des autorités compétentes aussi bien en Afrique qu'en France et à travers les médias. Nous avons besoin de vos témoignages sur <http://www.arnaque-western-union.com> . Plus les plaintes collectées seront nombreuses plus nous aurons de chance à nous faire entendre.

Par **apex**, le **08/12/2012** à **17:59**

Madame, Monsieur

J'aimerais porter à votre connaissance les faits suivants :

En date du ?/ ?/2012, par l'intermédiaire du site Facebook, j'ai rencontré un homme se nommant Jean-Paul Jerpan (photo ci-joint je peux vous confirmer que c'est la personne qui est venue chez moi avant de partir pour l'Europe) âgé de 48 ans à ce qu'il m'a dit, il est français. Depuis ce jour il a communiqué avec moi régulièrement me disant plein de choses gentilles pour que je tombe amoureuse de lui et que j'aie pleine confiance en lui. Ma fiancée a dit qu'il m'emmènerait en voyage un peu partout dans le monde, chez lui en France etc etc...

J'ai même parlé supposément à sa tante et sa cousine qui m'ont confirmé qu'il avait divorcé de sa femme et que ça avait été dur, que sa fille ne lui parle plus à cause de ça. Hors au mois d'octobre dernier le METTRE LA DATE, il m'a demandé de lui envoyer de l'argent 9 paiements pour un total de (12 652,50\$) car il avait des problèmes avec la justice du Burkina Faso, malheureusement pour moi je ne me suis pas méfié vu que je lui faisais confiance et que j'avais aucune raison de douter de lui. Je lui ai donc envoyé la somme retirée de mon Rêr (copie d'envoi par Western Union). Le 26 novembre il me redemande un autre montant soit la somme de 1125\$ mais la je ne peux lui donner, alors un de mes amis m'a demandé ce que j'avais car je pleurais, je lui ai alors raconté ce qui c'est passé et il m'a aidé à voir clair, il a communiqué avec l'Ambassade de France au Burkina Faso, qui nous ont répondu que c'était une arnaque qu'il y avait aucun ressortissant français emprisonné là-bas. J'ai donc confronté le soi-disant Jean-Paul avec quelques questions, il a nié le tout mais avec la réponse de l'ambassade, j'ai arrêté de lui faire confiance il a continué à

essayer de me faire changer d'avis et quand je lui ai dit que j'étais pour porter plainte à la police comme l'ambassade me la recommander il a alors commenncer a dire des choses méchante, sa page facebook a disparu. Mais je peux vous fournir le numéro avec lequel il m'appellait jusqu'à tout récemment.

J'ai peur qu'il me fasse du mal par l'entremise d'un de ces supposé ami vivant a montréal.

En conséquence, je porte plainte contre Monsieur Jean-Paul Jerpan(si c'est son vrai nom), comme complice, mme (cousine de ce dernier) comme complice pour abus de confiance et escroquerie.

Isabelle Massie